



**LA CMA 37 RECRUTE UN CONSEILLER D'ENTREPRISE CREATION-REPRISE
SERVICE SUIVI DES ENTREPRISES – Chambre de Métiers & d'Artisanat 37
CDD 3 mois (Remplacement congé maladie)**

MISSIONS :

- Accompagne la création et le développement des entreprises artisanales dans le cadre de la politique adoptée par les élus de la CMA 37.
- Conseille les créateurs et mobilise les dispositifs utiles à leur activité.
- Participe activement à la connaissance du secteur de l'Artisanat par la CMA 37.

FONCTIONS :

Accompagne les créateurs – repreneurs sur les territoires de l'Est du département d'Indre et Loire : Castelrenaudais, Touraine Est Vallées, Val d'Amboise, Bléré Val de Cher et Loches Sud Touraine.

- Assure l'accompagnement individuel des porteurs de projets et des nouveaux artisans sur les deux premières années d'activité.
- Participe aux différents événements et projets portés par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Indre-et-Loire autour de la création reprise.
- Assure les entretiens pour les créateurs, des appels sortants de suivi, des visites d'entreprise et le montage de dossiers d'aide à la création d'entreprise.
- Rend compte des activités conduites et des résultats obtenus.

QUALITES REQUISES :

- Maîtrise des indicateurs financiers de l'entreprise (bilan, compte de résultat ...)
- Compétences à animer des réunions d'information
- Qualités relationnelles & rédactionnelles, sens de l'analyse et de la synthèse

PROFIL :

- Titulaire d'un diplôme supérieur en gestion des entreprises
- Expérience appréciée dans le conseil aux entreprises
- Intérêt pour l'accompagnement des TPE/PME

CONDITIONS :

- CDD Cadre de 3 mois renouvelable
- Basé au siège de la CMA 37 à Tours
- Rémunération annuelle : 26,5 KE brut

POUR POSTULER :

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation) à :
contact@cm-tours.fr en précisant la référence: ConseillerCréa 11/18

Seules les candidatures retenues feront l'objet d'une réponse de la CMA sous 6 semaines.